

Tout membre de Cheval Québec qui a acquis une expérience pertinente dans le domaine pour lequel il veut agir en tant qu'officiel peut en faire la demande. Une fois la demande acceptée, le futur officiel doit suivre une formation. De plus, il doit avoir à son actif de l'expérience à titre d'apprenti ou de bénévole dans le cadre de compétitions d'attelage.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Être âgé de 18 ans et plus.
- ✓ Posséder une expérience en compétition (compétiteur, entraîneur, organisateur ou bénévole) pertinente à la fonction d'officiel.
- ✓ Être membre en règle de Cheval Québec.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le candidat envoie son dossier avec :

- ✓ Le formulaire d'inscription
- ✓ Un curriculum vitae qui présente l'expérience de compétition, particulièrement en ce qui concerne la familiarité avec les règlements et la logistique des compétitions.
- ✓ Une courte lettre expliquant l'intérêt à devenir officiel de Cheval Québec, les qualités et les expériences qui le qualifient pour ce poste. Il est possible de mettre en valeur l'expérience professionnelle si elle est pertinente.

Si la candidature est acceptée, le candidat pourra :

- ✓ Suivre une formation de 2 jours d'officiel dans le domaine pour lequel le candidat veut être accrédité (juge, dessinateur de parcours, etc.)
- ✓ Fournir, durant l'année de l'accréditation, un formulaire d'évaluation (juge, organisateur de compétition, superviseur de l'apprenti) prouvant la participation en tant qu'officiel apprenti à au moins une compétition d'attelage régie par Cheval Québec.

Chaque apprenti officiel est responsable de prendre les arrangements nécessaires avec les différents officiels.

MAINTIEN D'ACCREDITATION

L'officiel maintient son accréditation en :

- ✓ Participant à tous les deux ans à une activité de perfectionnement ou de mise à jour offerte par Cheval Québec;
- ✓ Agissant en tant qu'officiel au moins deux fois aux 3 ans;
- ✓ Étant membre en règle de Cheval Québec;
- ✓ Renouvelant tous les ans sa cotisation d'officiel à Cheval Québec;
- ✓ Détenant une certification de secourisme à jour (valide 3 ans).

S'il y a plainte, le statut peut être révisé.

PUBLICATION ET DIFFUSION

Cheval Québec produit la liste des officiels qui est diffusée auprès des associations affiliées, des organisateurs de compétition et sur le site Internet.

Retournez votre mise en candidature à :

Cheval Québec

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal, Québec H1V 0B2
Télec. : 514 252-3068
competitions@cheval.quebec

PARTIE B

FAMILIARITÉ AVEC LES RÈGLEMENTS ET LA LOGISTIQUE DES COMPÉTITIONS - Ajoutez une autre feuille si nécessaire.

PARTIE C

COURTE LETTRE EXPLIQUANT POURQUOI VOUS DÉSIREZ DEVENIR OFFICIEL DE CHEVAL QUÉBEC. QUALITÉS ET EXPÉRIENCE (Vous pouvez citer votre expérience professionnelle si vous le jugez pertinent). Ajoutez une autre feuille si nécessaire.

Faites parvenir votre demande à :

Compétitions, Cheval Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal Qc H1V 0B2

ou par télécopieur :
514 252-3068